

à la 3e édition, page 46). Nous n'en avons pas vu le texte, mais il doit concerner exclusivement l'indulgence *toties quoties* dite bénédictine. Le 25 juin 1914, le Saint-Office étendait cette précieuse indulgence, mais en en restreignant l'application aux âmes du purgatoire seulement, à tous les fidèles, sans qu'il fût besoin de porter la médaille jubilaire de saint Benoît. C'est cette dernière indulgence qui n'est pas fixée au 2 novembre, mais attachée à la Commémoration des Morts, même célébrée, selon les rubriques, un autre jour que le 2 novembre, comme il appert par le décret du Saint-Office, (section des Indulgences) en date du 13 décembre 1916.

Ce dernier décret paraît bien contraire à celui du 20 novembre 1907; mais celui-ci se trouve-t-il annulé par celui-là? Le décret du 25 juin 1914 enlève-t-il à l'Ordre bénédictin, à ses églises, et à ceux qui portent la médaille jubilaire de saint Benoît, le privilège accordé par Pie X le 27 février 1907? Il ne nous appartient pas de trancher cette question. Chose certaine, c'est que nos fidèles, ne portant pas habituellement sur eux la médaille jubilaire, devront se conformer pour le gain de l'indulgence *toties quoties* du jour des morts, à la réponse du S.-Office du 13 décembre 1916, chaque fois que la Commémoration des morts sera célébrée le 3 novembre, et faire leurs visites à partir du 2, à midi, jusqu'au lendemain à minuit. Nos lecteurs sont donc priés de modifier dans ce sens notre article du 16 octobre dernier.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Soirée d'Action sociale catholique.— La première soirée d'Action sociale catholique depuis les vacances a eu lieu à l'église de Notre-Dame de Lévis, dimanche soir, le 23 novembre. Un nombreux auditoire remplissait la vaste église et a écouté religieusement les trois conférenciers de l'A. S. C.: S. G. Mgr P.-E. Roy, l'hon. M. Thomas Chapais et M. C.-J. Magnan. A côté des orateurs, on remarquait Mgr F.-X. Gosselin, P.D., curé de Lévis; Mgr C. Lemieux, supérieur du Collège de Lévis; plusieurs prêtres du Collège, MM. les Vicaires de Lévis, les Officiers de la Ligne du Sacré-Cœur. Les élèves du Collège avaient pris place dans le chœur.

Après un morceau d'orgue, S. G. Mgr Roy, qui présidait, ouvrit la soirée.

“ Nous sommes venus, ce soir, dit Sa Grandeur, vous parler de choses qui intéressent les catholiques et dont nous voulons le succès. A Lévis, ces choses, ces œuvres plutôt, trouvent toujours la coopération nécessaire.